

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR DU RAPPORT :

Arbitre Aide arbitre Cap. A Cap. B Entr. A Entr. B

Marqueur Chronométrateur Délégué du Club Autre :

Informations sur la rencontre :

• Date : • Lieu :

• Organisateur (LR-CD...) : • Catégorie : • Numéro de rencontre :

• Equipe A :

• Equipe B :

IDENTIFICATION DES PERSONNES DISQUALIFIÉES :

NOM : PRENOM : Club : N° de licence :

NOM : PRENOM : Club : N° de licence :

NOM : PRENOM : Club : N° de licence :

NOM : PRENOM : Club : N° de licence :

Décrire succinctement le ou les motifs de la (les) faute(s) disqualifiante(s) avec rapport. La description précise et détaillée des faits ayant motivé la disqualification avec rapport du (des) joueur(s)/entraîneur(s) doit figurer au verso de cet imprimé :

.....

LA FEUILLE DE MARQUE :

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non
 Si non, pourquoi ?

- Est-ce avant ou après la signature de la feuille par les arbitres ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque ainsi que le délégué du club ont remis leurs rapports à l'arbitre : oui non. Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et/ou les entraîneurs de chaque équipe ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 72 heures : oui non.

- Si non, pourquoi ?

Fait à : Le :

Signature :

Championnats Régionaux et Départementaux et Coupes

Rapports à adresser à la Commission Régionale de Discipline au plus tard 72h après la rencontre.

Rapports à remettre à l'arbitre qui les adressera après la rencontre par tout moyen au siège de l'antenne de
 la **LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES - 63 Avenue Barbier Daubrée - 63100 CLERMONT-FERRAND**

Mail : secretariat.clermont@aurabasketball.com.

